

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MS260

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03620 Société : R.A.M. R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BLALI Mohamad

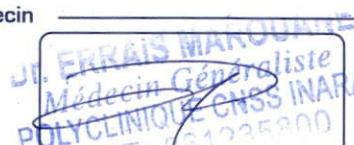
Date de naissance : 06.08.1961

Adresse : Salmia II Rue 23 Mu 18 N° 26

Tél. : 0666703026 Total des frais engagés : 130 + 134,65 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 03/105/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/05/22			134,65	 Dr. ERRAIS MAROUANE Médecin Généraliste POLYCLINIQUE CHSS INARA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23/05/22	B 150 PVF	150,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

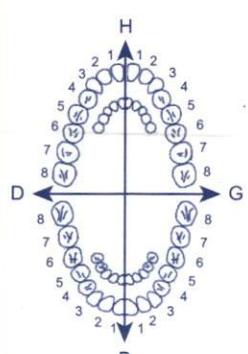
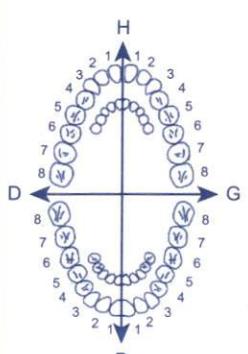
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 G 35533411 11433553 B	Coefficient des Travaux
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة العثمان
POLYCLINIQUE ADDAMAN
VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ

INARA II

وصفة ORDONNANCE

le 22/05/2022

Mr Blali Mohamed

Glycémie à Jeun

HbA_{1c}

TEL : 05 08 54 01 30 / TDC : 05 03 03 41 68 00 07 5

N°9 BD EL JADIDA SALIMA 2 CASA
DR MAHDI ZOHI

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALIMA

Dr. ERRAIS MAROUANE
Médecin Généraliste
POLYCLINIQUE INSS INARA
INPE 181325800

Boulevard AL Qods , Inara II - Aïn Chok - Casablanca
Tél. : 0522 21 30 90 - Rendez-vous : 0522 50 45 13 - Fax : 0522 40 48 06

POLYCLINIQUE C.N.S.S - INARA

Bd El-Qods Cité Inara 20150 CASABLANCA

Tél : 0522-21-30-90 (L.G) Fax : 0522-50-48-06

RDV : 0522-50-45-13

INPE: 090001520 ICE: 001757364000080 IF: 1602058



N° IPP : 518213 N° SEJOUR : 220019487

FACTURE N° 2205005493

DATE D'ENTREE : 22/05/2022 DATE DE SORTIE : 22/05/2022

ASSURE :

DESTINATAIRE :

MALADE : BLALI,Mohamed

BLALI,Mohamed

NOM JEUNE FILLE :

TIERS PAYANT 1 :

UF: 5002 URGENCES

TIERS PAYANT 2 :

N° IMMAT C.N.S.S :

REF. PC 1 :

REF. PC 2 :

N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :

N° SE. SOC. ETRANG. :

NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE	
					% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT
CONSULTATION DE MEDECIN.	CN	1.00	120.00	120.00					0.00	120.00
CONSULTATION GENERALISTE (NUIT ET JOUR F)										
ACTES INFIRMIERS ET AUXILIAIRES PARAMEDICAUX	AMI	1.50	7.50	11.25					0.00	11.25
ACTES PRATIQUES PAR L'INFIRMIER										
FOURNITURES MEDICALES				3.40					0.00	3.40

Intervenant : 10675 DR ERRAIS MAROUANE GENERALISTE	TOTAUX :	134.65							134.65
Arrêtée la présente facture à la somme de :	PLAFOND PC :							ACOMPTE:	
CENT TRENTÉ QUATRE DHS ET SOIXANTE CINQ CENTIMES	REMISE :	0.00	REGLE :	134.65				AVOIR:	
	RESTE DU:	0.00							
DATE FACTURE : 22/05/2022	EDITEE LE : 22/05/2022	PAR: LAKHDI	<u>ACCIDENT DE TRAVAIL :</u>					DATE AT :	
VISA			N° DE POLICE :						
			Règlement à effectuer à l'ordre de :	POLYCLINIQUE C.N.S.S - INARA					
			BANQUE :	BMCE - INARA					
			N° compte bancaire :	011.780.0000 54 210 00 60 016 91					





LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES SALMIA
DR. MAHI ZOHIR
Ex Biologiste à CHU-Casablanca

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA

مختبر التحاليل الطبية السالمية

Diplômé d'Etude Spécialisé en Immunologie
Hematologie - Bacteriologie - Virologie
Biochimie - Parasitologie - Mycologie

CASABLANCA le: 23/05/2022

FACTURE N° 2112/22

Médecin	Docteur ERRAIS MAROUANE
Nom du patient	MR BLALI MOHAMED
Examens	- GLY- HBA1C
Cotation	B 150
Montant	150,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: CENT CINQUANTE DIRHAMS

TEL : 08 08 54 01 30 / ICE : 00303416800075
N° 9 BD EL JADIDA SALMIA 2 CASA
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA

VIA

Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30, Le Samedi de 8h à 12h30

N°9, Boulevard Al Joulane, Salmia 2, Ben Msik - Casablanca - Tél/Fax : 08 08 54 01 30 - Email : laboratoire.salmia2@gmail.com
IF : 50351577 - INPE : 093061497 - ICE : 00303416800075 - Prélèvement à domicile sur RDV : +212 664 081 080



LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA

مختبر التحاليلات الطبية السالمية

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES SALMIA

DR. MAHI ZOHIR

Ex Biologiste à CHU-Casablanca

Diplômé d'Etude Spécialisé en Immunologie
Hematologie - Bacteriologie - Virologie
Biochimie - Parasitologie - Mycologie

Prélèvement du : 23/05/2022 à 10:41

Résultats édités le: 23/05/2022



MR BLALI MOHAMED

Dossier N° 22E902

Prescripteur: Docteur ERRAIS MAROUANE

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANGUINE (Roche-cobas c311;c 111)

GLYCEMIE A JEUN :	1,22	g/l	(*)	0,7 à 1,1 g/l
(enzymatique à l'hexokinase ROCHE C 311)	6,76	mmol/l		3,9 à 6,1 mmol/l

Valeur normal pour femme enceinte:

0.7 g/l à 0.95 g/l

HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c.....	6,00	%	4,00 à 6,00 %
(BIORAD D10:chromatographie HPLC)			

interprétation HbA1c chez un diabétique

4-6%: très bon équilibre glycémique

6.1-8%:bon équilibre glycémique

>8%:Mauvais équilibre glycémique

Total de pages: 1

TEL : 05 09 54 01 33 / TEL : 0033 09 54 01 33
N° 9 BO EL JOLLANE SALMIA 2 CASA
DR MAHI ZOHIR
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES SALMIA